

Zone boisement classé :

CHALLANS (85047)

Parcelle OD 1237

Fiche détaillée à la parcelle

Afficher la page territoire

DOCUMENTS D'URBANISME

Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CHALLANS, dont la dernière procédure a été approuvée le 02/06/2022.

- Zones humides de classes 1 & 2
- Zone classée A
- Ensemble des pièces écrites
- Téléchargez l'archive complète
- Plus d'informations



La parcelle D 323 est classée en EBC mais lors de la visite terrain et de la consultation de Géoportail, il n'y a pas de trace de boisement de cette parcelle (cf. extrait de Géoportail sur l'annexe analysant la zone humide).

Autres extraits de photo-aérienne de Géoportail :

2016 :



2013 :



Extrait de remonter dans le temps (IGN) :

1949 :



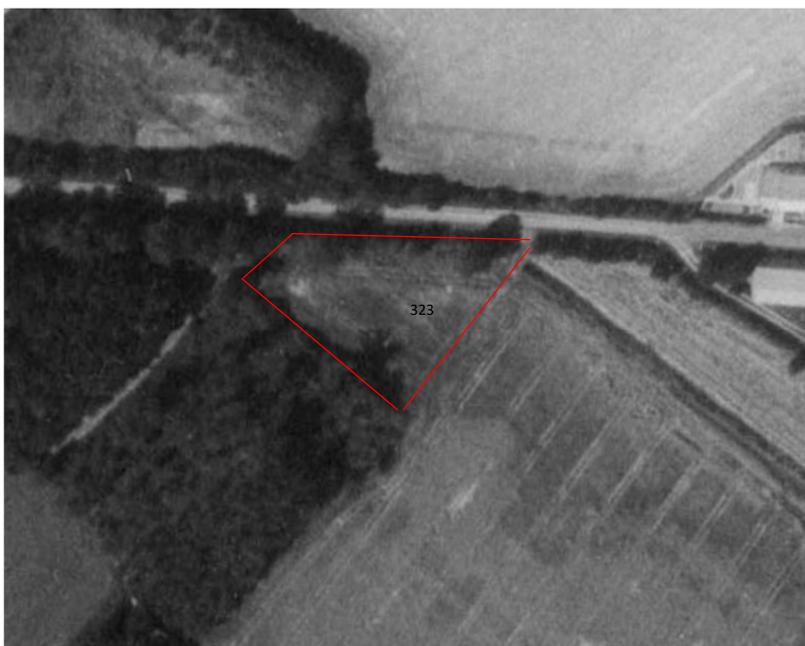
1968 :



1983 :



1999 :



Donc pas de boisement depuis l'après-guerre, erreur de classement lors de la validation du PLU. Le boisement futur viendra mettre en adéquation le terrain et le document d'urbanisme.